

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-SEPTIÈME (487^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 23 AVRIL 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

RÉSOLUTION CAD-11912

Nomination du professeur Maxime Sasseville
du Département des sciences de la santé au
Comité d'éthique de la recherche de l'UQAC

- ATTENDU** l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains et, plus précisément, l'article 6.4 relatif à la désignation de membres suppléants au sein d'un comité d'éthique de la recherche;
- ATTENDU** la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAC;
- ATTENDU** l'extrait du procès-verbal de la réunion du Comité d'éthique de la recherche (CÉR) de l'UQAC tenue le 8 février 2019 concernant la nomination de nouveaux membres;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Christyne Fortin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** nommer le professeur Maxime Sasseville du Département des sciences de la santé, en tant que membre suppléant au sein du Comité d'éthique de la recherche (CÉR) à titre de personne connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche relevant de la compétence du CÉR, pour un mandat de trois (3) ans débutant, rétroactivement, le 12 avril 2019 et se terminant le 11 avril 2022.

La secrétaire de réunion,



Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 24 avril 2019